

Reims, le 8 février 2008

QUESTIONNAIRE AU CANDIDAT A L'ELECTION MUNICIPALE DE REIMS 2008

Soumis par l'Association familiale catholique de Reims, et Région.
Tél. : 03.26.88.78.28, ou 03.26.85.63.34, (cnafc@afc-france.org)

Madame, Monsieur, nous vous remercions de l'attention portée à ce questionnaire. Vos réponses (ou votre non-réponse) d'ici le 25 février éclaireront les citoyens de la commune de Reims sur vos intentions concernant le soutien aux familles, et seront publiées sur le site internet : www.afc-france.org

CANDIDAT:
NOM, PRENOM:
PARTI OU TENDANCE POLITIQUE:
COMMUNE (et nombre d'habitants) : REIMS
DEPARTEMENT de la Marne (51)
(Informations obligatoires)
CANDIDAT SORTANT: M Jean Louis SCHNEITER

1. DELEGUE MUNICIPAL A LA FAMILLE?

Certaines équipes municipales ont choisi d'avoir un délégué à la famille ou un adjoint explicitement chargé de porter les préoccupations des familles dans tous les débats et décisions du Conseil. Si vous avez déjà fait ce choix, quelle est la mission du délégué ? Sinon, Que prévoyez-vous ?

Il paraît difficile de nommer un adjoint pour chaque type de problème soulevé par les associations, même si certains de ces thèmes sont transversaux: enfance, éducation, logement... En revanche pour ce qui concerne la désignation d'un délégué municipal à la famille, celle ci pourrait être envisagée et sa mission définie démocratiquement en lien avec les associations concernées.

2. OFFICIER D'ETAT-CIVIL ET MARIAGE

Vous procéderez à des mariages et savez leur fragilité. Que prévoyez-vous pour sensibiliser les couples à cet engagement? (exemple: appel à des associations pour la préparation au mariage civil, échange avec les candidats au mariage ...). Si la légalisation de l'union de personnes de même sexe survient et repose sur les maires, que ferez-vous?

Comme nous, vous savez qu'un maire, qu'une municipalité ne peut s'opposer à la loi, dans ce domaine comme dans d'autres, nous examinerons le problème s'il se pose, ce qui ne semble pas devoir être le cas dans l'immédiat.

3. PETITE ENFANCE ET ADOLESCENCE

Quelle analyse faites-vous de l'accueil de la petite enfance sur la commune (amplitude horaire, modes de garde, accès aux enfants porteurs d'un handicap, ouverture à toutes les familles même celles où un parent a choisi de rester au foyer, gestionnaires,). Quelles améliorations vous semblent nécessaires? Avez-vous des propositions d'activités extrascolaires Pour les enfants et adolescents?

Dans ce domaine, tous n'ont pas le choix entre travail et présence d'un conjoint à la maison pour s'occuper des enfants. Nous entendons permettre aux personnes concernées de pouvoir exercer leur choix, dans notre programme, nous avons clairement indiqué que nous souhaitons améliorer l'accueil des tout petits à Reims. Pour ce qui concerne les adolescents, un retour des bénévoles dans les structures existantes sera un des axes de la politique de notre équipe.

4. AIDER LES PARENTS À ETRE EDUCATEURS

La vie d'époux et de parents est difficile; quelles actions comptez-vous mettre en place pour offrir, par exemple, un lieu de rencontre, d'échanges et d'informations aux familles, particulièrement dans les quartiers, et pour soutenir les parents dans leurs tâches éducatives?

L'appui de l'équipe municipale est acquis aux structures associatives dont le fonctionnement apportera les garanties nécessaires au respect des convictions de chacun.

5. CARTE FAMILLE

La « Carte famille nombreuse » a été modernisée en 2006, ouvrant des facilités aux familles dans certains commerces, lieux culturels ... Prévoyez-vous des réductions sur les prestations municipales, culturelles, sportives, et transports, notamment, où le quotient familial n'est pas applicable?

Dans le cadre de l'animation de la ville de Reims, la municipalité nouvelle n'entend exclure aucune catégorie du bénéfice des actions qui seront conduites durant la mandature.

6. TAXE D'HABITATION ET ABATTEMENTS POUR CHARGE DE FAMILLE

La municipalité peut augmenter les taux d'abattement pour charge de famille dans le calcul de la taxe d'habitation. Vous engagez-vous à proposer d'appliquer les taux maxima? Sinon, pourquoi?

L'engagement de ne pas augmenter la pression fiscale, est déjà un progrès en soi. En ce qui concerne la taxe d'habitation, nous savons qu'il convient de revoir les valeurs locatives sur l'ensemble de la ville, mais la municipalité n'est pas décisionnaire.

7. POUVOIRS DE POLICE

Les pouvoirs de police dont dispose le maire lui permettent de contribuer à la protection de l'enfance, notamment par des interdictions en matière d'affichage. Vous engagez-vous à les mettre en oeuvre et dans quelles conditions?

Votre question aurait besoin d'être précisée, la politique de développement durable voulue par notre équipe devrait sur ce point être rassurante pour ce qui vous concerne, sachant par ailleurs que le domaine public et le domaine privé ne peuvent être traités de la même manière.

8. LOGEMENT DES FAMILLES

Quelles actions mènerez-vous pour faciliter le logement des familles (critères d'attribution, répartition dans la commune, dans les programmes immobiliers et les rénovations, diversification du parc avec des logements pour familles nombreuses et pour familles avant un enfant handicapé) ?

Le logement, la diminution des charges locatives, la mixité sociale sont une des priorités de notre programme. Notre volonté d'améliorer la qualité de la vie pour l'ensemble des Rémoises et des Rémois, devrait permettre sur la durée de répondre à votre souci.

9. OUVERTURE DES COMMERCES LE DIMANCHE

Comptez-vous élargir les autorisations actuelles, ou réserver ce jour aux temps en famille, sportifs, culturels, spirituels? Que ferez-vous quand une grande enseigne vous demandera d'ouvrir à Noël ou un jour férié?

Notre sensibilité politique, ne nous rend pas à priori favorables à la disparition d'un repos hebdomadaire permettant à chacun de se retrouver pour faire autre chose que du "lèche vitrine".

10. QUALITE DE LA VIE COLLECTIVE. PATRIMOINE RELIGIEUX COMMUNAL

Services et commerces de proximité, trottoirs convenables pour les personnes à mobilité réduite et poussettes, pistes cyclables vers les écoles ...Quels sont vos projets pour les familles et les personnes âgées qui se déplacent plus difficilement?

D'autre part, églises et monuments religieux font partie de notre patrimoine commun : qu'envisagez-vous en termes d'entretien et de mise en valeur des édifices? Attachez-vous une valeur particulière au maintien de leur affectation au culte?

Nous joignons à notre réponse un exemplaire de notre projet qui nous paraît suffisamment explicite concernant cette dernière question.

Le maintien en bon état et la mise en valeur des églises et monuments dévolus au culte sont un souci que nous portons et que nous porterons pour toutes les religions. Il nous semble que vous devriez être d'accord avec nous, si nous vous répondons que le service de l'homme dans toutes ses dimensions doit être premier.